



i Vendredi 10 avril le CTSD 1° degré s'est tenu par visioconférence. Un incident fortuit ne nous a pas permis de pouvoir participer à ce CT dans les meilleures conditions. Le décalage entre l'audio et la vidéo a rendu nos interventions pour le moins difficiles, parfois même contraires à la courtoisie habituelle...et ce bien malgré nous.

Carte scolaire

La crise sanitaire et la conjoncture sociale ont amené une nouvelle dotation ministérielle. Notre département a donc bénéficié de l'annulation de la taxation des 5 postes, initialement prévue. Comme quoi... la pression sociale peut être entendue !

Avec cette nouvelle donne, le DASEN propose une carte scolaire...avec les moyens existants ! Les grands gagnants sont sans aucun doute les maires des communes rurales de moins de 5000 habitants. En somme quasiment toutes les communes du Gers (à l'exception d'Auch, Condom, L'Isle- Jourdain, Pavie). On ne s'en plaindra pas, mais...

Si cela semble un plus, doit-on réellement s'en réjouir ? La réalité est bien différente !

Le DASEN est conduit à fermer des classes pour en ouvrir là où les besoins sont nécessaires. Il ne peut le faire sans l'accord des maires. Cette nouvelle règle risque d'engendrer des disparités importantes dans les effectifs des classes. Il est à souhaiter que cela n'altère ni les conditions d'apprentissage des élèves, ni les conditions de travail des enseignants. Les RPI, d'Arblade-St Griède- St Martin ou de Montégut, les écoles maternelles d'Eauze ou de l'Isle-Jourdain, les écoles Pierre Mendès France de Condom ou d'Auch Jean Jaurès ou de Lias pour exemples, pourront-ils recevoir les élèves dans les meilleures conditions ?

Le DASEN trouve une alternative dans l'enseignement spécialisé. Le public directement concerné est peut-être moins audible. Faut-il s'inquiéter de la mise en place d'une école inclusive au détriment de l'existence même des moyens des établissements spécialisés ? La transformation d'une UEI de l'IME du Bas Armagnac en UEE à l'école élémentaire du Houga à mi-temps, ne peut pas faire oublier la fermeture effective d'un poste dans ce même IME. Faut-il s'interroger sur la possibilité de fermeture totale des UE de ces établissements ?

Dans cette période particulièrement troublée qui nécessitera des moyens supplémentaires pour un meilleur accompagnement des élèves, le DASEN supprime aussi les dispositifs "accueil des enfants de moins de 3 ans" de Cazaubon et "Plus De Maîtres Que De Classes" de Fleurance et de Nogaro. Le travail permis par ce maître supplémentaire est jeté aux oubliettes ! Si l'on revendique le maintien de ces dispositifs pour toutes les innovations mises en place, on ne peut pas faire fi de la lourdeur administrative des dispositifs ULIS de ces écoles. La charge qui en incombe aux directeurs n'est pas insignifiante ! Pourtant, aucune autre aide spécifique n'est prise en compte. Comment, désormais, les directeurs concernés pourront ils organiser tout le travail de suivi de ces élèves ?

Avec un bilan de 25,60 fermetures de postes et 24,25 ouvertures de postes, le DASEN devra utiliser un solde positif de 1,35 poste pour prononcer une ouverture à la rentrée de septembre à l'école de Miradoux et accorder une décharge supplémentaire à la direction de Jean Rostand suite à la fusion

de ces 2 écoles maternelles. Ceci sans compter sur les surprises de la rentrée ! On est loin de nos demandes de dotations ! (Voir notre déclaration liminaire)

Pour toutes ces raisons nous avons voté avec la FSU, contre ce projet. Il n'y a pas eu d'unanimité de vote contre. Le DASEN présentera son projet en l'état au CDEN le 20 avril.

FERMETURES EFFECTIVES	OUVERTURES
Estampes mat (fermeture école)	Gimont ULIS Adj
Monferran-Savès prim	Marambat élé Adj
Pavie élé	Le Houga élé Adj
Auch Jean Rostand Dir	Barran prim Adj
Masseube Dir mat	Estang prim Adj
PDMQDC Fleurance	Lias prim
PDMQDC	
Nogaro	



Ce tableau ne tient compte ni des fermetures et ouvertures dans l'enseignement spécialisé, ni des fermetures et ouvertures du pilotage et encadrement pédagogique. Il est à noter que 2 départs en stage CAPPEI ont été accordés et bénéficieront d'un moyen de remplacement.

Rythmes scolaires

La FNEC FP FO revendique toujours le retour à la semaine de 4 jours pour tous par une décision ministérielle. Si l'on se réjouit du passage de 4,5 jours à 4 jours de Cologne, seule école sur la communauté de communes "Bastides de Lomagne", « sans consensus entre école et communauté des communes, mais décision favorable du DASEN » souhaitant une harmonisation des rythmes sur l'ensemble de ce territoire, on s'interroge sur l'harmonisation des rythmes sur d'autre territoire... Pourquoi le DASEN ne pourrait-il pas répondre favorablement à la demande des parents d'élèves et des enseignants très largement majoritaires pour le passage de 4,5 à 4 jours, sans consensus entre école et communauté des communes sur le principe même de l'harmonisation des rythmes sur le territoire ?

Mais à la demande « pressante » du SNUIPP-FSU, le DASEN retire l'école de Cologne de la liste des écoles du passage à 4 jours avant de passer au vote.

Le SNUIPP-FSU et l'UNSA SE votent pour la nouvelle proposition du DASEN.

Cette dernière décision ne nous permet pas de nous prononcer favorablement au vote de ce projet et nous nous abstenons.

Finalement, seules les écoles de [Castéra-Verduzan maternelle et élémentaire](#), [Encausse, Mauvezin maternelle et élémentaire](#), [Monbrun, Monfort, Riscle maternelle](#), [Saint-Clar, Saint-Georges, Sarrant, Solomiac et Tournecoupe](#) passeront à la semaine de 4 jours.

Les écoles d' [Aignan, Beaumarchés, Condom Jacques Prévert, Condom Jules Ferry, Condom La Fontaine, Condom P. Mendes-France, Lectoure J-F. Bladé, L'Isle-Jourdain Lucie Aubrac, Montesquiou, Montréal-du-Gers, Nougroulet, Pessan, Pujaudran élémentaire, Riscle élémentaire, Saint-Germé, Valence-sur-Baïse maternelle et élémentaire](#) et, en dernier lieu [Cologne](#) resteront à 4,5 jours.



A la fin du CTSD, le DASEN a répondu à certaines questions :

Dernières infos

L'Education Nationale vient de disposer d'une réserve de 3800 masques. Ils seront à disposition du personnel volontaire dès la rentrée des vacances, à raison de 2 masques/jour et /personne.

Le DASEN précise que les gants en latex ne sont pas encore préconisés par l'ARS. Il semblerait que toutes les écoles soient équipées de gel hydroalcoolique. (Exceptions pour Condom et Masseube?)

Aux enfants des personnels médicaux viennent de se rajouter les enfants de gendarmes, de pompiers, de l'ARS et de personnel particulier de Préfecture. A ce jour seuls 5 élèves supplémentaires ont fait l'objet d'une demande.

En réponse aux directives ministérielles, pendant les congés de printemps, 10 écoles, 7 collèges et un lycée ont mis en place, sur la base du volontariat et avec une rémunération en heures supplémentaires, des "vacances apprenantes".

Au sujet de la continuité pédagogique, le DASEN rappelle et assure qu'il ne doit s'agir que de consolidations des programmes en priorité. Chaque enseignant doit pratiquer la continuité pédagogique selon les possibilités de ses élèves.

Il rappelle aussi que le principal objectif reste la préservation sanitaire. L'aspect pédagogique se doit de rester au second plan.